

**Zeitschrift:** Revue économique franco-suisse  
**Herausgeber:** Chambre de commerce suisse en France  
**Band:** 43 (1963)  
**Heft:** 2: L'avenir de l'entreprise

**Vorwort:** Éditorial  
**Autor:** Chambre de commerce suisse en France

#### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

#### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

#### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 11.01.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

# ÉDITORIAL

La Chambre de commerce suisse en France voit avec regret son directeur général, M. Paul Gilliand, la quitter.

Au cours de sept années d'activité au service de notre Compagnie, M. Gilliand a assumé ses responsabilités avec un dynamisme toujours renouvelé, une ardeur à la tâche qui ont permis à la Chambre de commerce suisse en France de s'adapter aux conditions économiques nouvelles et de rendre de grands services à l'expansion suisse.

En effet, depuis l'entrée en fonctions de M. Gilliand, le 1<sup>er</sup> janvier 1957, l'Europe et la France ont subi de profondes transformations, qui ont considérablement modifié les conditions des échanges commerciaux. Il appartint alors à notre Compagnie de dépasser le cadre strict du commerce franco-suisse et de montrer à ses adhérents les problèmes nouveaux posés par l'intégration économique. Cette orientation nouvelle, M. Gilliand en pressentit immédiatement l'importance.

Il fallait d'une part que les chefs d'entreprises fussent renseignés rapidement et régulièrement sur les décisions qui, en cette période de transition, pouvaient avoir pour eux des conséquences graves. D'autre part, exposer avec un peu de recul et un maximum d'objectivité les grands problèmes posés par l'intégration économique. La transformation des services de notre Compagnie, en particulier le développement de l'information et des diverses publications, lui donnèrent les moyens de cette politique ambitieuse et profitable.

Partisan convaincu d'un libéralisme éclairé, esprit ouvert et réaliste, M. Gilliand, dont S. Exc. M. Soldati relevait lors de notre Assemblée générale la curiosité intellectuelle toujours en éveil et le sens des relations publiques, continuera, parce que cela correspond chez lui à une vocation profonde, à servir son pays dans ses nouvelles fonctions. Nous l'en félicitons et avec nos vœux très sincères pour le succès de sa carrière, sommes heureux de lui dire toute notre reconnaissance.

\*\*

De son côté, M. Michel Grandgirard, secrétaire général de la Chambre de commerce suisse en France, quitte également ses fonctions pour entrer dans une grande banque française.

Responsable des services administratifs, commerciaux et contentieux, il a mis pendant plus de cinq ans ses compétences au service de notre Compagnie. Par ses interventions, ses conseils, ses qualités d'intelligence et d'affabilité, il a su se faire apprécier de nos adhérents et des administrations avec lesquelles il était en contact.

Nous lui souhaitons beaucoup de satisfaction dans sa nouvelle activité.

Chambre de commerce suisse en France.